

NON A LA DEVIATION EMPRUNTANT LA VOIE VERTE SALIES-CASTAGNEDE-ESCOS

Bulletin d'Information - n°1

Le cœur de ce patrimoine exceptionnel va être dénaturé sur une portion spécialement aménagée et réservée aux Véhicules Légers. Les piétons et les cyclistes seront totalement exclus d'un circuit « provisoire » qui comprendra plus de 2 kilomètres de voiries!

En décidant la déviation par la voie verte le département n'a pas apprécié la juste valeur de ce Patrimoine unique !



AU VERSO DE CETTE FEUILLE

Les raisons de notre rejet de la solution déviation qui est une réponse Inadéquante à des problèmes de trafic se situant ailleurs

NOS PROPOSITIONS SERONT BIENTÔT PRESENTÉES A TOUS

Bulletin n°2 vous sensibiliser à la valeur de ce Patrimoine et n°3 nos propositions

A ce jour, près de 1.200 personnes ont voulu soutenir notre pétition dont plus d'un tiers grâce à la pétition en ligne
notre site : www.lesamisdelavoieverte.fr
Vous pourrez vous y renseigner et/ou signer notre pétition en ligne

AU MOMENT OU NOS ELUS DEPARTEMENTAUX ONT PARAIT-IL CHOISI DE PROLONGER NOTRE VOIE VERTE Pourquoi élargir à 4m et bitumer le cœur d'un tel circuit vert que tout le monde nous envie?

LE CHOIX SEMBLE OPAQUE, PRECIPITE et INCOHERENT

- ❑ Si nous comprenons qu'il y ait besoin de travaux sur le pont d'Auterrive, nous aimerions avoir accès au dossier. Un tel dossier ne se limite pas à présenter les solutions retenues mais il détaille aussi les études menées, leurs résultats ainsi que les raisons des choix effectués. En clair l'accès au dossier permet d'évaluer la pertinence des solutions retenues. Existe-t-il vraiment ?
- ❑ Le caractère urgent évoqué pour ces travaux semble dû au souci de nos élus **d'anticiper un nouveau trafic de camions pour évacuer les 145.000 tonnes de la « future ? » gravière de Carresse.** En effet que faire si le demi échangeur de Carresse se fait encore attendre?
- ❑ Pour rappel les 10% de 1.600 véhicules actuels passant sur le Pont d'Auterrive représentent plus de 50% du tonnage transitant par le pont. Avec 145.000 tonnes annuelles de plus à y faire transiter, cela veut dire que la structure du pont doit être revue en conséquence.
- ❑ Refaire ce pont avec les choix techniques actuels en le laissant à une seule voie **ne nous semble pas être la bonne solution.** Encore des dépenses à prévoir dans quelques années!
- ❑ D'où la tentation de soulager le pont d'Auterrive en transférant le trafic VL sur le pont de Castagnède. **Cette approche permet de comprendre le risque réel de voir sacrifier la voie verte par étapes (déviation provisoire d'abord.... puis réservée aux services d'urgence, liaison enfin définitive répartissant le trafic entre les 2 ponts (PL à Auterrive et VL à Castagnède ?).**
- ❑ On nous a assuré qu'il y avait des engagements écrits de remettre la voie verte à « l'identique » dès la fin des travaux, ceci n'est pas budgétisé à l'heure actuelle ! Faut-il y croire ?

LE BUDGET POUR LA DEVIATION SEMBLE SOUS-ESTIME

- ❑ Le budget est annoncé à 500.000€. Tout compris nous avons des raisons de penser que la déviation coûtera au moins 1 à 2 Millions € voire plus. Tout sera remis « à l'identique » ce point n'est à notre avis pas budgété ! Oui il faudra vraisemblablement encore payer!
- ❑ Cet argent disponible, nous semble-t-il, sera mieux utilisé pour d'autres projets communaux.

SANS UNE ETUDE D'IMPACT POURTANT OBLIGATOIRE, LA DEVIATION CREE DES RISQUES SERIEUX DE DOMMAGES A L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR D'UNE ZONE NATURA 2000 ET DE LA VOIE VERTE

Nos mesures faites sur place montrent que les travaux de la voirie feront au total plusieurs kms, or sans les informations fournies par une étude d'impact préalable il faut craindre un travail aveugle pour l'environnement. Le projet prévoit en effet côté Castagnède : Passage à 4m de large de la voie verte du Pont de Castagnède jusqu'à l'ancien passage à niveau 7. Côté Escos : Aménagement de l'intersection D936 puis élargissement sur 4 m, double cheminement. Chemin de la Diligence bitumé, rampe d'accès jusqu'au pont qui lui-même sera spécialement aménagé pour assurer un bon roulage (*feutre géotextile 2000g/m²; plaques fortes 35610kg; revêtement type résine au refus de sable*) ainsi que la sécurité des VL. Qu'en est-il des autres usagers ?

LE CIRCUIT DEFINI PARAIT DE SURCROIT DANGEREUX (limité à 50kmh - 30 sur le pont)

- ❑ Tout le circuit routier défini nous semble d'ores et déjà accidentogène sur tout son parcours tant pour les VL que pour les piétons et les cyclistes. Faites le circuit sur place, vous comprendrez.
- ❑ Les piétons et les cyclistes seront donc désormais exclus de fait sur tout le circuit. Comment en effet assurer la sécurité de ceux qui oseraient se lancer sur ce circuit « à leurs risques et périls » et sur lequel 1.400 VL/jour transiteront principalement de jour ? Si un cycliste ou un piéton s'engage c'est les VL qui devraient les suivre à leur rythme. La cohabitation et la sécurité sur le circuit ne nous semblent pas pouvoir être assurés. Il ne reste plus que l'interdiction totale aux usagers non VL ! Pendant combien de temps (1an minimum ... plus ?).